

Cancer colorectal: les bénéfices du dépistage



© Tyler Olson / AdobeStock

Dans les efforts pour améliorer la santé de la population, une coordination nationale contribue à l'économicité des mesures. Le programme sur le cancer colorectal montre les enjeux sanitaires et financiers d'un dépistage organisé.

Par **Guido Biscontin**, **Nolvenn Gambin**, Ligue suisse contre le cancer, et **Manuela Ocaña**, Swiss Cancer Screening, Berne

Le cancer du côlon est le troisième cancer le plus fréquent en Suisse [1]. Chaque année, le pays compte environ 4300 nouveaux cas, ce qui représente un peu moins de 11% de toutes les maladies cancéreuses. Chaque année aussi, 1700 personnes décèdent de ce cancer qui touche principalement les personnes de plus de 50 ans (1). En Suisse, 4 personnes sur 100 sont touchées par cette maladie avant leur 80ème année (2).

L'efficacité du dépistage

Aujourd'hui, le dépistage du cancer colorectal au moyen de la recherche de sang occulte dans les selles et de la coloscopie est établi et efficace (3). Dans le cadre d'un programme de dépistage, le nombre de décès par cancer colorectal est réduit de moitié. Cela représente une baisse de mortalité de 2 à 1 personne sur 100 (2).

La coloscopie réduit même l'incidence de ce cancer (3). En effet, durant l'examen, les lésions précancéreuses (polypes) découvertes sont généralement éliminées.

Le dépistage est une démarche de prévention secondaire où le corps médical ou les autorités, par exemple dans le cadre de programmes ou de campagnes, prennent l'initiative de proposer un examen à des personnes a priori en bonne santé. Le dépistage n'est qu'une étape avant l'éventuel diagnostic.

Selon l'OMS, dix principes doivent être pris en considération dans la réflexion concernant les programmes de dépistage, notamment ceux mis en œuvre par les collectivités publiques. Ces principes comprennent entre autres la nature de la maladie – fréquence, gravité, histoire naturelle – les critères du test et son efficacité, les techniques

Comment citer cet article ?

Guido Biscontin, Nolvenn Gambin et Manuela Ocaña, «Cancer colorectal: les bénéfices du dépistage», REISO, Revue d'information sociale, mis en ligne le 9 décembre 2019, <https://www.reiso.org/document/5314>

diagnostics et le traitement, l'acceptabilité et le coût économique (4).

Les avantages d'un programme cantonal

La mise sur pied d'un programme de dépistage à échelle cantonale permet de garantir les bénéfices tout en minimisant les coûts. Grâce à leur organisation standardisée, au respect de critères de qualité définis et aux négociations des tarifs entre les prestataires, les programmes permettent des économies d'échelle. Ils assurent aussi la qualité de l'information tant au public qu'au personnel soignant et aux partenaires.

Un autre objectif du dépistage consiste à promouvoir l'égalité des chances et à faciliter l'accessibilité aux prestations. La réduction des inégalités dans la santé se concrétise par le fait qu'une mesure publique de dépistage fait souvent tomber l'écueil financier de la franchise dans l'assurance maladie. Cette dépense s'avère en effet dissuasive pour certaines personnes, d'autant plus pour celles qui sont en situation précaire. De plus, des informations équilibrées et documentées par des experts sont transmises à toutes et tous avec des invitations régulières à se rendre à l'examen médical de prévention.

Troisième avantage sanitaire et financier des programmes : ils visent à dépister des cancers à des stades précoces. Cette prévention conduit à de meilleures chances de guérison, à diminuer la mortalité et à des traitements moins coûteux.

Les dynamiques nationales et cantonales

Depuis 2013, en Suisse, les caisses maladie prennent en charge les coûts du dépistage du cancer colorectal pour les personnes de 50 à 69 ans au moyen d'un test de sang occulte dans les selles tous les deux ans ou d'une coloscopie tous les dix ans. De plus, des programmes de dépistage du cancer du côlon ont été mis sur pied, ou sont planifiés, dans plusieurs cantons (5).

Toutefois, seule une faible proportion de la population suisse bénéficie de prestations de diagnostic précoce. Il existe en effet de grandes différences entre les cantons et, dans certains d'entre eux, aucun programme n'est organisé. Cette situation crée ainsi des inégalités d'accès à la santé selon l'endroit où une personne habite. En l'absence d'une véritable stratégie politique, la collaboration interprofessionnelle sur une base volontaire semble à ce jour le seul moyen de garantir l'égalité d'accès aux informations et aux mesures de dépistage, d'améliorer la coordination entre les acteurs et de promouvoir et soutenir la mise en place de nouveaux programmes dans les cantons.

Fortes de ces constats et pour améliorer la situation, dans le cadre de la Stratégie nationale contre le cancer, Swiss Cancer Screening, la Ligue suisse contre le cancer, l'association suisse des pharmaciens-pharmasuisse, la Société suisse de gastroentérologie, l'association Médecins de famille et de l'enfance Suisse et la Société suisse de pathologie ont signé la « Charte interprofessionnelle Dépistage du cancer du côlon » (6).

Une charte pour des prestations accessibles

La Charte a pour objectif de garantir que les personnes de plus de 50 ans bénéficient de prestations accessibles, équivalentes et de qualité de la part de tous les acteurs. Elle concerne aussi bien les personnes invitées dans le cadre d'un programme de dépistage systématique que celles qui ont décidé de leur propre initiative de se soumettre à un examen de dépistage dans une pharmacie, un cabinet de médecin de famille ou chez un-e gastroentérologue.

Le projet est organisé en trois modules : information et communication, qualité, rémunération et politique. Dans tous les modules, de nombreux sous-projets sont en cours, comme par exemple, l'élaboration de matériel

d'information pour les participant·e·s (brochure, film sur le test de dépistage du sang occulte dans les selles) ou l'élaboration de standards nationaux de qualité pour les programmes. Le projet inclut aussi un concept de monitoring et d'évaluation, des activités politiques pour la prise en charge de certaines prestations des pharmacies, un soutien technique et politique dans plusieurs cantons et l'accompagnement de la mise sur pied de nouveaux programmes.

En conclusion, le dépistage du cancer colorectal est efficace et les programmes permettent de garantir les bénéfices tout en limitant les inconvénients et en minimisant les coûts. La coordination nationale a pour objectif que ce dépistage deviennent une réalité sur tout le territoire du pays. En plus des bienfaits sur la santé biomédicale de la population, cette généralisation permettrait de minimiser les inégalités sociales tout en représentant un avantage financier, contribuant ainsi à l'effort d'économicité du système de santé. Actuellement en Suisse, peu de moyens publics sont attribués à cet effort de synergie. Dans la plupart des cas, ce sont les organismes concernés qui visent à améliorer la qualité, l'efficacité et l'économicité des programmes. Ne serait-il pas souhaitable que leurs engagements soient soutenus financièrement par les pouvoirs publics ?

Références

1. [«Le cancer du côlon»](#). Ligue contre le cancer.
2. [«Le dépistage du cancer du côlon. Brochure d'information»](#). Swiss Cancer Screening, 2019.
3. Lauby-Secretan, Béatrice, Nadia Vilahur, Franca Bianchini, Neela Guha, e Kurt Straif. «The IARC Perspective on Colorectal Cancer Screening». N Engl J Med, 2018, 7.
4. Guessous, Idris, Jacques Cornuz, Jean-Michel Gaspoz, et Fred Paccaud. «Dépistage?: principes et méthodes». Revue médicale suisse, n. 6 (2010): 1390–94.
5. [«Programmes de dépistage dans votre région»](#). Swiss Cancer Screening.
6. [«Dépistage du cancer du côlon»](#). Stratégie nationale contre le cancer.

[1] Cet article fait partie d'une série de trois articles de la Ligue suisse contre le cancer. Lire aussi: [«Le prix de l'adaptation imposée par le cancer»](#) et [«Le prix et la valeur des médicaments anti-cancer»](#).